

SCHNEIDER ELECTRIC

Assemblée Générale - 22 Avril 2010

Vote des Résolutions - Résultats généraux

Actions et Voix présentes, représentées et par correspondance



Résolutions	Type	Libellé	Pour %	Contre %	Abstention %
Résolution 1	ord.	Approbation des opérations et des comptes sociaux de l'exercice 2009	99.90%	0.07%	0.02%
Résolution 2	ord.	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2009	99.67%	0.31%	0.02%
Résolution 3	ord.	Fixation du dividende à 2,05 euros par action avec option pour le paiement en actions. Le droit à dividende sera détaché le 4 mai 2010. Le prix de l'action a été fixé à 76,15 euros. L'option pour le paiement en actions expire le 19 mai 2010. Le paiement interviendra le 1er Juin 2010, en espèces et/ou en actions	99.15%	0.83%	0.02%
Résolution 4	ord.	Approbation du rapport des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés conclus et approuvés par l'assemblée générale en 2009 ou antérieurement	83.84%	16.14%	0.02%
Résolution 5	ord.	Approbation du bénéfice par M. Emmanuel Babeau du régime supplémentaire de retraite des cadres dirigeants français du Groupe	95.79%	3.99%	0.22%
Résolution 6	ord.	Renouvellement pour 2 ans du mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Henri Lachmann	90.91%	9.05%	0.04%
Résolution 7	ord.	Renouvellement pour 4 ans du mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Serge Weinberg	99.27%	0.70%	0.02%
Résolution 8	ord.	Renouvellement pour 4 ans du mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Gérard de La Martinière	98.85%	1.12%	0.03%
Résolution 9	ord.	Renouvellement pour 4 ans du mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Noël Forgeard	86.98%	13.01%	0.01%
Résolution 10	ord.	Renouvellement pour 4 ans du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Mme Cathy Kopp	99.26%	0.52%	0.22%
Résolution 11	ord.	Renouvellement pour 2 ans du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Mr James Ross	91.23%	8.55%	0.22%
Résolution 12	ord.	Renouvellement pour 6 ans du mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de la Société Ernst & Young et Autres Associé signataire : M. Yvon Salaün	94.38%	5.61%	0.02%
Résolution 13	ord.	Nomination pour 6 ans de la société Auditex comme Commissaire aux Comptes suppléant de la société Ernst & Young et Autres	94.46%	5.52%	0.02%

Vote des Résolutions - Résultats généraux

Actions et Voix présentes, représentées et par correspondance

Résolutions	Type	Libellé	Pour %	Contre %	Abstention %
Résolution 14	ord.	Renouvellement pour 6 ans du mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de la Société Mazars Associé signataire : M. David Chaudat	99.52%	0.46%	0.02%
Résolution 15	ord.	Nomination pour 6 ans de Mr Thierry Blanchetier comme Commissaire aux Comptes suppléant de la société Mazars	94.45%	5.50%	0.05%
Résolution 16	ord.	Autorisation donnée au directoire d'acheter des actions de la société afin notamment : - de réduire le capital par annulation d'actions - d'assurer la couverture des plans d'options ou d'attribution gratuite d'actions - de réaliser des opérations de croissance externe - de procéder à l'animation du marché du titre de la société Limites : - l'autorisation porte sur 10% du capital - prix d'achat maximum 100 euros - l'autorisation expire au plus tard le 21 octobre 2011	99.16%	0.82%	0.02%
Résolution 17	extr.	Délégation de compétence donnée au directoire pour augmenter le capital dans le cadre d'opérations de placement privé : - dans la limite de 5% du capital (100millions d'euros de nominal) qui s'impute sur les plafonds des autorisations pour augmenter le capital données par l'assemblée générale 2009 - le prix d'émission devra être au moins égal : - à la moyenne des cours des six derniers mois - au cours moyen du jours précédent l'émission - avec faculté de prévoir une décote maximale de 5% - l'autorisation est donnée pour 14 mois	89.32%	10.65%	0.03%
Résolution 18	extr.	Autorisation donnée au directoire pour augmenter le capital en faveur des salariés adhérents au Plan d'Epargne d'Entreprise : - par émission d'actions ou de titres donnant accès au capital avec une décote maximum de 20 % sur la moyenne des cours de bourse - l'autorisation nécessite la renonciation des actionnaires à leur D.P.S - l'autorisation porte sur 2 % du capital - l'autorisation est donnée pour 26 mois - l'autorisation annule et remplace l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 23 avril 2009 pour ses montants non-utilisés au 30 juin 2010	98.65%	1.33%	0.02%

SCHNEIDER ELECTRIC

Assemblée Générale - 22 Avril 2010

Vote des Résolutions - Résultats généraux

Actions et Voix présentes, représentées et par correspondance



Résolutions	Type	Libellé	Pour %	Contre %	Abstention %
Résolution 19	extr.	Autorisation donnée au directoire pour réaliser des augmentations de capital réservées à une catégorie de bénéficiaires : des salariés de sociétés étrangères du Groupe : - par émission d'actions ou de titres donnant accès au capital avec une décote maximum de 20 % sur la moyenne du cours de bourse - l'autorisation nécessite la renonciation des actionnaires à leur D.P.S - l'autorisation porte sur 1 % du capital. Elle s'impute sur le plafond de 2% des augmentations de capital réservées au PEE - l'autorisation est donnée pour 18 mois - l'autorisation annule et remplace l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 21 avril 2008 pour ses montants non-utilisés au 30 juin 2010	98.85%	1.13%	0.02%
Résolution 20	ord.	Pouvoirs pour accomplir les formalités	89.76%	10.22%	0.02%